



Depuis le début du mouvement de protestation agricole, les agents de l'OFB ont été pris à parti par certains syndicats de la profession. Si les raisons légitimes sont nombreuses, notamment les accords de libre échange comme le MERCOSUR ou la trop grande dépendance à l'industrie agro-alimentaire et à la grande distribution, une partie de la profession agricole a décidé de rendre responsable les normes environnementales et les agents en charge du respect du Code de l'Environnement : l'OFB.

Sans soutien du gouvernement, le Premier Ministre ayant lui-même remis en cause leur travail, les agents de l'OFB ont été la proie d'attaques répétées et violentes sur leurs locaux, leurs véhicules, et sur les personnes elles-mêmes. Arrivés à un point de non-retour, une intersyndicale a lancé un mouvement de protestation visant à ne plus assurer certaines activités en lien avec la police et le monde agricole.

Nous, agents de la DDT, devons poursuivre des activités d'instruction et de police administrative sans l'appui de nos collègues de l'OFB. Ils s'avèrent maintenant que nous nous substituons malgré nous à l'OFB, rendant finalement leur mouvement presque inopérant, à notre plus grand regret.

Cette situation est intolérable. Nous apportons au contraire tout notre soutien à nos camarades de l'OFB avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration.

Nous avons donc décidé nous aussi de ne plus assurer les missions suivantes en lien avec le milieu agricole. Nous appelons les collègues en charge des missions suivantes à ne plus répondre aux demandes suivantes :

- l'indemnisation suite à attaque de prédateur (loup, lynx)
- l'indemnisation pour dégât de gibier
- les autorisations de destruction de « nuisibles » (blaireau, renard...)
- la police administrative de l'environnement
- l'instruction des dossiers Loi sur l'Eau liés à des travaux agricoles
- les réponses aux signalements sur les mauvaises pratiques agricoles
- les réunions de concertation liées à ces activités.

Nous nous réservons le droit d'agrandir cette liste si nécessaire, **faute d'une prise de position ferme de soutien du Préfet** sur les missions de l'OFB et du service Environnement de la DDT du Doubs.

Les représentants CGT de la DDT 25